



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

DÉPARTEMENT DES HAUTS DE SEINE

POLE PREVENTION SANTE HANDICAP  
Votre correspondant : Céline MALLE  
Directrice du Pôle Prévention-Santé-Handicap  
Centre Médical Municipal Raymond Burgos  
T. : 01.41.18.16.22 – F. : 01.41.18.19.72  
N/Ref. : 2013022101/CMvr

Suresnes, le

PJ : Programme de la Conférence

Objet : Conférence sur la Souffrance au travail, à destination des entreprises

Madame, Monsieur,

La Ville de Suresnes se mobilise autour de la santé mentale.

Mis en place depuis mars 2012, le Conseil Local en Santé Mentale (CLSM) rassemble différents partenaires sur la ville (soignants, acteurs médico-sociaux, associations, élus, services de la Ville), dans le but de promouvoir le bien-être de la population, et de mieux répondre aux besoins des personnes en situation de souffrance psychique. Un des thèmes de réflexion du CLSM est la souffrance au travail.

Troubles de la concentration, du sommeil, stress, dépression... Un nombre grandissant de salariés déclarent souffrir de symptômes liés aux risques psychosociaux, ceci dans tous les secteurs d'activité. Indépendamment de leurs effets sur la santé des personnes, ces risques ont un impact sur le bon fonctionnement des entreprises (absentéisme, turnover, ambiance de travail...).

La Ville de Suresnes vous convie à une conférence sur ce thème, à destination des entreprises de Suresnes :

**« Souffrance et travail : et si on en parlait ? »**  
**La prévention des risques psychosociaux en entreprise**  
**Jeudi 21 mars 2013, à 18h30**  
**Centre des Landes – Chemin de la Motte**

Quels sont les risques psychosociaux en entreprise ? Comment les repérer et les prévenir ? Quelles possibilités d'actions ? Vers qui se tourner ?

... / ...

HOTEL DE VILLE

2, Rue Carnot - B.P. 24 - 92151 Suresnes Cedex. Téléphone : 01 41 18 19 20. [www.ville-suresnes.fr](http://www.ville-suresnes.fr)

Des professionnels spécialisés (médecin du travail, psychiatre, avocat, thérapeute) vous informeront et répondront à toutes vos questions. Vous trouverez ci-joint le programme détaillé de la conférence.

Pour des raisons d'organisation, nous vous remercions de bien vouloir confirmer votre présence auprès de Valérie Roy (01.41.18.16.22, vroy@ville-suresnes.fr).

En espérant vivement pouvoir vous compter parmi les participants à cette conférence, nous vous prions de bien vouloir agréer Madame Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.



Jean-Luc LECLERCQ  
Adjoint au Maire  
Délégué au Développement Economique, Emploi  
et Formation professionnelle



Aline BEJEAN-LEBUISSON  
Conseillère Municipale  
Déléguée à la Santé